



PROCES-VERBAL N° 12

Commission Régionale Contrôle Mutations.

Réunion du : Jeudi 31 octobre 2019.

Présidence : Monsieur Antoine ROMBALDI.

Présent(s) : Mme Eliane VINCIGUERRA ; Messieurs André TARALLO et Jean-François GIANNETTINI.

Absent :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

CAS DU JOUEUR U 17 : WALID YAMANI BOUKAROU de la J.S. AJACCIO au G.F.C. AJACCIO.

RETRAIT DU CACHET MUTATION.

La J.S. AJACCIO n'engageant aucune équipe dans la catégorie U 18, la Commission demande au secrétariat de la Ligue Corse de Football (service des licences) le retrait du cachet mutation pour le joueur cité en rubrique et d'apposer le cachet « dispense mutation » (article 117 b des règlements généraux) pour ce joueur au profit du club du G.F.C. AJACCIO qui ne pourra évoluer que dans la compétition ouverte à sa catégorie d'âge, sans possibilité de surclassement.